

BULLETIN OFFICIEL



De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
France.....	4 fr.	8 fr.
Etranger (union postale).....	5 »	9 »

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
LYON — 14, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne	» 50
Réclames	1 »
Faits Divers	2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Groupe I, Beaux-Arts : Règlement concernant l'Exposition des Beaux-Arts. — La Propagande, groupe X, Horticulture : Circulaire des classes 53 et 54. — Les Expositions coloniales. — Les officiers Russes à Lyon : Sous la Coupole; la Soirée de Gala; les Cadeaux. — Les Congrès : Procédés de construction. — Petites nouvelles de l'Exposition. — Service d'assurance à l'Exposition. — L'Electricité et les Illuminations. — Bulletin financier.

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE



La fête des Russes est terminée. Le mercredi 25 octobre restera dans nos annales lyonnaises comme un jour mémorable plein de souvenirs réconfortants.

Il restera, avec le même privilège, dans le souvenir de tous ceux qui souhaitent le succès de l'Exposition de 1894. C'est ce jour-là, en effet, que sa puissance, son éclat, sa vitalité ont été attestés dans un inoubliable et magique spectacle, devant une foule colossale, massée en rangs pressés, véritable mer humaine qu'agitait de formidables remous.

Il en est resté dans le cœur de tous ceux qui étaient là, présents, une inoubliable impression. Il est vrai que, par suite de retards successifs dont la faute est imputable à l'éclat de la fête elle-même, au désir que tous avaient de recevoir et de garder le plus dignement et le plus longtemps possible nos hôtes les Russes, le programme n'a pu être dans tous ses détails exécuté.

Les places n'ont pu être gardées à ceux qui étaient légitimes possesseurs de cartes, les musiques n'ont pu atteindre l'emplacement qui leur était désigné..., mais est-ce que le véritable programme n'était pas précisément d'attirer une foule énorme, extraordinaire au centre de l'immense colosse de fer qui, dans quelques mois, va abriter de sa gigantesque armature les merveilles de l'Exposition? Cette partie du programme a été remplie, la foule a fait elle-même une police suffisante. Dans cette enceinte où, dans leur récit, quelques-uns ont exagéré le désordre, on ne peut citer, et c'est remarquable, aucun blessé, aucune victime. Ce peuple immense que devait lasser, énerver une longue attente a été admirable de tenue. On s'est un peu bousculé..., le moyen d'éviter cet incident avec deux cent mille personnes soit à la coupole, soit dans les alentours? On s'est bousculé davantage à Paris, où la chronique des faits divers a dû relater dans tous les

journaux plus d'un accident grave. On se serait peut-être bousculé davantage si les barrières, plus solides, avaient résisté à la pression de la foule ou si un cordon de gardes et de factionnaires, pour assurer le respect de leur consigne, avaient voulu s'opposer à un envahissement que rien ne pouvait empêcher.

Ce sont là, du reste, critiques de détail. Ce qui se dégage de cette fête, c'est qu'elle a fait connaître à tous la grandeur de l'entreprise qui se prépare avec le concours de la Chambre de commerce, des notabilités industrielles de notre cité, de la ville entière, par l'organe de toutes ses assemblées, par le concours de tous ses habitants.

Tous, en effet, attendent de l'Exposition qu'elle leur amène pour l'an prochain une ère de prospérité; tout ressentira sa bienfaisante influence; le commerce de détail y trouvera les éléments d'une activité dévorante, le haut commerce l'occasion d'étendre, de multiplier et d'accroître ses relations d'échange avec le monde entier. Et le renom de la ville y trouvera la justification de la réputation qu'elle a dans tous les pays du globe.

C'est parce que l'on sait bien que l'Exposition marquera pour notre cité le point de départ d'une grandeur nouvelle, d'une prospérité plus grande encore, qu'elle trouve dans la population des appuis si vifs, si empressés, si nombreux, groupés dans une union intime et profonde.

Toutes les mesures qui ont pour but de faire connaître hors de notre région l'Exposition sont donc les bienvenues et les bien accueillies. Il n'est pas douteux que le vin d'honneur, sous la coupole, n'ait été l'une des plus efficaces.

S'il y a eu des négligences de forme, des imperfections de détail, si des critiques plus ou moins justifiées pouvaient s'élever, tout s'efface et tout disparaît, tout, du moins, doit s'effacer et disparaître dans l'ensemble, dans la généralité du but poursuivi et atteint.

Car il a été atteint au delà de toute expression. Et il suffit de lire les journaux de Paris, du monde entier. Tous racontent, en termes élogieux, la visite à cette admirable coupole dont l'achèvement sera l'honneur de la carrière du grand entrepreneur, M. Claret, qui a osé la concevoir et la construire. Parlant de la coupole, les journaux ont forcément parlé de l'Exposition qu'elle devait abriter et l'on ne pouvait

trouver une publicité plus sûre, plus efficace et plus légitime.

C'est l'intérêt de la Ville, à tous les points de vue, que l'on défend en défendant l'Exposition; c'est elle que l'on a servie uniquement en faisant admirer par les Russes, et après eux, par le monde entier, sur des témoignages oculaires, les merveilles colossales de ce gigantesque palais de fer.

Un journaliste, qui est un de ceux qui honorent le plus notre profession, avait été assiégé, lui aussi, de réclamations au sujet d'imperfections inévitables, dans l'exécution d'un programme aussi chargé que celui du 25 octobre. Il en a pris note, afin que plus tard, l'expérience de ces jours-ci puisse être utilisée pour des fêtes ultérieures, mais il a fait comprendre à tous ses amis qu'une si belle fête, si réconfortante par l'attestation d'union profonde de toutes les forces vives du pays, méritait de ne pas être troublée par les récriminations du lendemain.

Il en est de même de la fête de la Coupole. Elle a fait connaître l'Exposition, elle a assuré son succès, un succès considérable, et dont chacun aura sa part pour l'an prochain. C'est la seule chose qu'il faille retenir, après que les derniers échos de la fête ont disparu dans les lointains brumeux des jours passés.



PARTIE OFFICIELLE

GRUPE I

BEAUX-ARTS

RÈGLEMENT

Concernant l'Exposition des Beaux-Arts.

ARTICLE PREMIER

L'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts étant fixée au 26 avril (1894), les ouvrages des artistes de Paris et de la région du Nord devront être déposés à PARIS avant le 15 mars, dernier délai, au palais de l'Industrie (Champs-Elysées) Porte XI, ceux de la région de Lyon et du Midi, à Lyon, avant le 25 du même mois.

La réception des œuvres sera soumise à une Commission de notabilités artistiques, et de délé-

gués du Comité de patronage de l'Exposition (groupe des Beaux-Arts), choisie par les soins de l'Administration municipale de Lyon, fonctionnant à Lyon pour la région lyonnaise et le Midi de l'Europe, et pour les ouvrages de Paris et de la région du Nord, à Paris, dans les locaux de réception désignés ci-dessus.

ART. 2.

Seront admises à l'Exposition, les œuvres des genres ci-après désignés et postérieures à 1884 inclusivement :

- 1° Peinture;
- 2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines et cartons de vitraux à l'exception toutefois des œuvres qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation;
- 3° Sculpture;
- 4° Gravure en médailles et sur pierres fines;
- 5° Architecture (*Les photographies d'œuvres exécutées pourront être jointes aux œuvres exposées*);
- 6° Gravure et Lithographie.

Le maximum du nombre d'œuvres à exposer est limité à quatre pour chaque section.

ART. 3.

Ne pourront être présentés :

Les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent (cette disposition n'est pas applicable à la gravure, la lithographie, la gravure en médailles ou sur pierres fines);

N'est pas du reste considérée comme copie, la répétition d'une œuvre au moyen d'un procédé différent;

- Les tableaux et autres objets sans cadre;
- Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins qu'ils ne soient présentés par la famille de l'artiste;
- Les ouvrages appartenant à des éditeurs ou à des particuliers, à moins qu'ils n'aient le consentement et la notice signée de l'artiste;
- Les sculptures en terre non cuite;
- Les ouvrages de sculpture encore dans le moule ou non dépouillés.

ART. 4.

Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être adressés franco de port à l'Exposition Universelle de Lyon, Parc de la Tête-d'Or, et à Paris conformément à l'article 1, du présent règlement;

Le port sera gratuit aller et retour, de Paris à Lyon, pour les œuvres admises par la Commission fonctionnant à Paris et qui seraient envoyées collectivement et pour les œuvres des artistes invités spécialement;

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

ART. 5.

L'artiste, en déposant ou en faisant déposer ses œuvres, devra, en même temps, donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, sa nationalité, le lieu de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome, de prix de salon de Paris ou de Lyon (les premières médailles du Salon de Lyon pourront être mises sur la notice), son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

ART. 6.

Les ouvrages de chacun des six genres désignés devront être inscrits sur une notice spéciale.

ART. 7.

Aucun ouvrage ne sera reproduit à l'Exposition sans une autorisation écrite de l'auteur, qui devra, s'il désire faire reproduire son œuvre, se conformer à l'article 55 du Cahier des charges de l'Exposition.

ART. 8.

L'Administration de l'Exposition fera tout son possible pour garantir la bonne conservation des objets d'art qui lui auront été confiés par les artistes; mais, n'assurant pas les œuvres, elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ces œuvres se trouveraient endommagées ou perdues par quelque cause que ce soit. Les artistes devront eux-mêmes assurer leurs œuvres contre l'incendie et les accidents. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs

ou omissions qui pourraient être commises au Catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'Exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'Administration générale sera le juge.

Les ouvrages admis à l'Exposition devront être retirés dans les vingt jours qui suivront la fermeture de l'Exposition. Ils seront rendus aux artistes sur la remise du récépissé qui en aura été donné.

Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration et seront transférés dans un dépôt aux frais et à la charge de l'artiste à qui l'ouvrage appartient.

Au bout d'une année, si les frais occasionnés par ce dépôt n'ont pas été soldés par l'artiste, la vente de l'œuvre abandonnée sera poursuivie à la requête de l'Administration, et une fois les frais prélevés, le solde de la vente sera remis à l'artiste ou à ses ayants droit.

ART. 9.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le Jury.

Les fonctions de membre du Jury ne sont pas incompatibles avec celle de membre du Comité d'organisation et de patronage du groupe I.

ART. 10.

Pour l'admission de toute œuvre, la majorité des membres du Jury présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

ART. 11.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Pavillon affecté spécialement aux Beaux-Arts seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées, par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique pas au Gouverneur militaire, au Préfet, au Maire, ni au Délégué du Ministère des Beaux-Arts.

ART. 12.

Les récompenses seront votées par une Commission spéciale nommée par la Municipalité.

ART. 13.

Les œuvres récompensées seront désignées au public par des cartels.

ART. 14.

Les récompenses seront distribuées par la Municipalité, en séance solennelle, à une date fixée ultérieurement.

ART. 15.

Des cartes d'entrée seront données à tous les exposants. Elles seront rigoureusement personnelles et soumises à un contrôle.

Fait à Lyon, le 14 octobre 1893.

Le Président,
F. FAVRE.

LA PROPAGANDE

GROUPE X

HORTICULTURE

CLASSES 53 ET 54.

Voici la circulaire que les classes 53 et 54 — du groupe X — viennent d'adresser à leurs ressortissants.

Rappelons que la classe 53 comprend tout ce qui relève de l'art de l'architecture-paysagiste : plans et dessins de parcs, jardins publics ou privés, aménagements forestiers ou horticoles, les serres, les constructions rustiques, le matériel général de l'Horticulture.

La classe 54 s'occupe des fleurs et plantes d'ornement : plantes potagères, fruits et arbres fruitiers,

graines et plantes d'essence forestière. Plantes de serres.

MONSIEUR,

Nous venons solliciter, au nom du Comité de patronage et d'organisation nommé par la municipalité, votre participation à l'Exposition universelle, internationale et coloniale, qui s'ouvrira à Lyon le 26 avril 1894, pour se fermer le 31 octobre.

Cette Exposition est placée sous le patronage de la Ville et de la Chambre de commerce de Lyon ainsi que du Conseil général du Rhône, qui tous ont voté des subventions fort importantes pour la réussite de cette œuvre. Elle se tiendra dans le magnifique Parc de la Tête-d'Or, cadre admirable et véritablement unique et s'y étendra sur une surface de 60 hectares.

Le Palais central est lui-même une merveille, chef-d'œuvre de l'industrie du fer l'emportant sur la célèbre galerie des machines de 1889 : il présente une coupole de 100 mètres de diamètre sur 55 mètres de hauteur, entourée de galeries circulaires qui couvrent en totalité un espace de 46,000 mètres carrés, le tout formant la plus vaste salle que l'on ait jamais édifiée.

Des constructions annexes, ayant chacune en moyenne près de 3,000 mètres de superficie sont destinées à recevoir les produits des beaux-arts, des arts religieux, de l'agriculture, les expositions de la Ville et du Département. Enfin, l'exposition coloniale présente comme partie principale trois palais d'architecture spéciale destinés plus particulièrement aux exposants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Cochinchine. Toutes ces constructions sont aujourd'hui dans un état d'achèvement qui ne laisse aucun doute sur l'ouverture au jour indiqué.

Ainsi que cela devait être dans une ville où l'horticulture a pris un si grand développement, un large emplacement de près de 3 hectares a été réservé à cette industrie, et il est déjà certain, en raison du grand nombre de demandes qui se sont produites, que le terrain concédé ne sera pas trop vaste et qu'un brillant concours se prépare.

Possédant plus de 430,000 habitants, placée au confluent de deux grands fleuves, port de rivière important, point central de onze lignes de chemin de fer, en relations directes et constantes avec la Suisse, l'Italie, qui sont à proximité, avec l'Espagne, la Méditerranée et l'Extrême-Orient, la Ville de Lyon est particulièrement bien située pour être le siège d'une Exposition universelle, et il n'est point douteux que les industries qui seront représentées à cette Exposition ne profitent largement du grand nombre de visiteurs de toutes les parties du monde qui y afflueront et qui y seront attirés par son antique réputation commerciale.

Aussi, nous ne doutons pas, Monsieur, que vous ne désiriez prendre part à cette Exposition, et que vous ne laisserez pas échapper cette occasion d'étendre encore le bon renom dont jouit votre maison.

Vous connaissez déjà par le programme qui vous a été adressé récemment, les principales dispositions du règlement de nos concours qui sont divisés en un concours permanent et en six concours mensuels, chacun d'une durée de sept jours, ainsi que le mode de formation du Jury par les soins de la municipalité.

Nous ajouterons quelques renseignements concernant les conditions financières de la participation à ces concours, certain que leur modération vous décidera à y prendre part.

L'inscription au concours permanent est tarifée à 25 francs; elle donne droit à une carte d'entrée permanente.

L'inscription pour un concours temporaire est

de 10 francs, elle donne droit à une carte valable pendant quinze jours; toutefois, toute personne s'engageant à prendre part à trois concours temporaires ne payera que le prix de 25 francs.

Les emplacements en plein air sont gratuits, mais la fourniture des composts est laissée aux exposants.

Sous les tentes-abris, sur les tables et gradins abrités, le mètre carré se payera 1 fr. 50 pour chaque exposition temporaire.

Dans leurs propres serres, les horticulteurs ne payeront rien. Dans les serres exposées, il sera perçu un droit de 3 francs par mètres carré de l'espace réellement occupé.

Il sera élaboré très prochainement un règlement aussi libéral que possible qui, tout en sauvegardant les intérêts de l'entrepreneur, permettra aux exposants de faire donner à leurs végétaux tous les soins qu'ils exigent.

Les tracés de l'Exposition horticole sont non seulement arrêtés, mais en voie d'exécution; nous ne saurions donc trop vous engager à nous adresser promptement vos demandes pour les plantations d'automne, car la répartition du terrain se fera très prochainement, vous renvoyant pour le reste aux conditions posées dans le programme.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Les Membres du Comité de Patronage et d'organisation du groupe X (Sous-groupe de l'Horticulture).

Président : M. FAURE, conseiller municipal, professeur à l'École vétérinaire de Lyon, président du comice agricole de Villeurbanne.

Vice-Président : M. GÉRARD, Professeur à la Faculté des sciences, directeur du jardin botanique de Lyon, président de la Société d'horticulture du Rhône.

Secrétaire : M. ANT. RIVOIRE, marchand-grainier, président du Syndicat des horticulteurs.

Membres : MM. le Dr BEAUVISAGE, chargé du cours de botanique médicale à la Faculté de médecine; BERNAIX, rosieriste; BEURRIER, aîné, horticulteur; COMTE, horticulteur, vice-président de l'Association horticole lyonnaise; COUSANÇAT, horticulteur; DEVERT, horticulteur; FALCONNET père, pépiniériste, architecte-paysagiste; GRILLET, horticulteur, vice-président du Syndicat des horticulteurs; JACQUIER fils, pépiniériste, architecte-paysagiste; JACQUIER (Jean), marchand-grainier, trésorier de l'Association horticole lyonnaise; JUSSEAUD, horticulteur; LUIZET, architecte-paysagiste, vice-président de la Société pomologique de France, vice-président de la Société d'horticulture du Rhône; MÉTRAL, pépiniériste, entrepreneur-paysagiste; MOLIN, marchand-grainier; A. MOREL, horticulteur; MUSSET, horticulteur, marchand-grainier; PERNET-DUCHER, rosieriste, secrétaire du Syndicat des horticulteurs; PERRAUD, fleuriste; ROCHET, horticulteur, vice-président de l'Association horticole lyonnaise; ROZAIN-BOUCHARLAT, horticulteur; TRIBAUT fils aîné, pépiniériste, architecte-paysagiste.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES EXPOSITIONS COLONIALES

Voici l'article intéressant que M. Chailley-Bert, qui se trouvait dernièrement à Lyon, vient de consacrer à notre Exposition dans l'*Economiste Français*, une des plus importantes revues économiques :

L'Exposition de Lyon en 1894; ce que doit être une Exposition coloniale : Programme de l'un des directeurs de l'Exposition de 1900; Programme de la Chambre de commerce de Lyon pour 1894.

Lyon annonce une Exposition internationale pour 1894. 1894, c'est l'année prochaine; et

l'année prochaine voici que nous y touchons. Or, de cette Exposition de Lyon, jusqu'ici l'on n'en a guère parlé, et, pour dire vrai, l'on n'en a pas parlé assez. Pendant des années, on nous a rebattu les oreilles de Chicago, où notre industrie devait se voir frustrer de la gloire qui lui était incontestablement acquise; cette année même, notre gouvernement vient d'accorder 300,000 fr. de subvention pour l'Exposition d'Anvers, en 1894; mais de Lyon, qu'Anvers va concurrencer grâce aux subventions de la France, personne n'en souffle mot.

Il est temps cependant, il est utile qu'on en parle. Lyon n'est pas seulement la seconde ville de France; c'est le centre d'une région, dont le rayon ne mesure pas moins de 150 kilomètres, et qui honorerait n'importe quelle nation par l'ardeur, l'ingéniosité, l'esprit pratique et la valeur morale de ses habitants. Ces habitants sont gens pondérés, qui savent mûrir leurs projets et les exécuter avec hardiesse et ténacité. Dans ses *Lettres Persanes*, Montesquieu fait dire à l'un de ses personnages : « le beau mérite de parler de ce qu'on sait », les Lyonnais estiment que ce mérite est suffisant; ils ne parlent que quand ils ont appris; mais quand ils ont parlé, ils agissent. Voici qu'ils nous ont promis une Exposition : soyez sûrs qu'il vaudra la peine d'aller à Lyon en 1894.

De cette Exposition, qui sera internationale et universelle, deux choses dépasseront assurément tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

La première sera l'exposition de l'industrie lyonnaise proprement dite. Lyon est une immense ville manufacturière; elle est connue surtout par son industrie de la soie : elle révélera au monde étonné qu'elle excelle dans plusieurs genres. Quant à son industrie de la soie, nous la verrons là dans son cadre, et ce cadre est vaste. A Paris, dans nos Expositions universelles, on ne nous fait voir que les résultats; à Lyon, nous assisterons à toutes les transformations. Il y aura bien, j'imagine, quelque galerie où l'on nous montrera, comme le légendaire lapin qui sort chapeau, toutes les étapes de la fabrication de la soie, depuis le dévidage du cocon, jusqu'aux derniers apprêts de l'étoffe. Des milliers de petits industriels que les frais d'une exposition à Paris effraient, se feront un devoir d'exposer dans leur ville natale : nous verrons de belles choses.

Le second clou de l'Exposition de Lyon sera l'exposition coloniale.

Je ne sais si le sous-secrétaire d'Etat actuel, M. Delcassé, l'un des esprits les plus ouverts et les plus passionnés pour le bien des colonies, est bien exactement renseigné sur ce qui se prépare à Lyon et sur ce que sera cette exposition coloniale : ce sera quelque chose d'absolument neuf et, si la chance n'est pas contraire, d'absolument réussi.

Il y a quelques jours, l'un des directeurs de la future Exposition de 1900, M. l'architecte Bouvard, disait à un reporter du *Journal des Débats* : « Quant au Champ de Mars, je voudrais qu'il fût réservé aux choses qui amusent, à l'exposition coloniale... ». Je n'ai pas l'honneur de connaître M. Bouvard autrement que de réputation; on le dit fort habile, et je serais bien fâché de le contrister; m'en voudra-t-il si je lui dis que sa conception d'une exposition coloniale est tout ce qu'il y a de plus suranné, de

plus usé et, au surplus, de plus préjudiciable à nos colonies.

En dépit de toutes les Expositions qui se sont succédé depuis trente années, la France ne connaît pas ses colonies; elle ne connaît ni leur force de production ni leur puissance de consommation. On lui envoie de toutes les latitudes sous lesquelles nous avons planté notre drapeau, des échantillons de produits : de petits cubes de marbre, de minuscules fragments de minerais, quelques billes de bois, des flacons remplis de graines ou de liquides, des poignées de textiles, quelques spécimens de tissus et de confections, et, entourant tout cela, le parant, mais surtout le noyant, tout un océan de bric-à-brac exotique, idoles et fétiches, portières et meubles d'art, armes de luxe, colliers de prix ou soi-disant tels, jonques et pirogues, lances et pagaies, etc., etc. Ce n'est pas une exposition, c'est moins complet qu'un bazar, ce n'est pas non plus un musée ethnologique; ce n'est même pas un musée Grévin.

Ces bois, ces marbres, ces minerais, ces graines, ces textiles, que représentent-ils? Où sont situées les forêts et les mines? Où poussent ces graines et ces textiles? Quel en est le prix de revient? Et surtout quelle en est l'abondance? Sont-ce là des essais, essais d'hier ou essais déjà confirmés, ou sont-ce des exploitations en plein rendement? Ces objets que vous nous montrez se trouvent-ils en quantité marchande? Ces matières premières, pourra-t-on les livrer, si l'industrie les demande, par balles ou par tonnes? Ces produits fabriqués sont-ils l'œuvre unique de quelque indigène exceptionnellement doué, ou peut-on espérer que nos millions de sujets de couleur sont de taille à en faire autant?

Toutes ces questions et bien d'autres que se pose l'exportateur ou l'industriel métropolitain ou le colon de demain en quête d'une situation jamais exposition coloniale n'a rien fait pour qu'il pût les résoudre. Pas de statistiques exactes : pas de notices, même en français; pas de représentants autorisés, indiquant ce qui a été essayé, ce qui a été fait, ce qui peut se faire. En 1889, j'ai vu, à ce lamentable tableau, des exceptions : je ne crois pas en avoir vu vingt.

Je ne saurais dire à qui en est la faute.

Eh bien, c'est une protestation contre ce genre décevant d'expositions que va être l'Exposition de Lyon de 1894.

Il faut dire qu'elle a été conçue et qu'elle est conduite par des commerçants, des industriels, des banquiers, en un mot, par la Chambre de commerce. On étonnerait peut-être bien des gens, même de ceux qui sont dans les affaires, en leur disant que Lyon est un de nos plus puissants et de nos plus actifs centres coloniaux. Allez en Algérie, allez en Tunisie, au Tonkin et à Madagascar, vous trouverez des Lyonnais ou des capitaux lyonnais engagés dans les entreprises les plus variées. Cela étant, rien d'étonnant à ce que la Chambre de commerce de Lyon renferme des hommes compétents dans les questions coloniales. Son programme le montre bien.

Elle a commencé par s'adresser à toutes nos colonies; à l'Algérie, à la Tunisie, à l'Indo-Chine et à nos vieilles colonies. Au lieu d'un immense palais des colonies, où devaient venir s'entasser pêle-mêle les produits confondus de

toutes les régions, elle nous montrera des pavillons distincts : pavillon de l'Algérie, pavillon de la Tunisie, pavillon de l'Indo-Chine (il manque encore le pavillon de l'Afrique occidentale, mais ce n'est sans doute là qu'un retard et l'on peut espérer que le gouvernement, qui, depuis des années, y dépense des millions voudra apprendre au public ce que vaut toute cette immense région qu'il nous a donnée). Dans ces pavillons, d'un aspect architectural en même temps que d'une raisonnable étendue (celui de l'Algérie a plus de 2,000 mètres couverts et celui de l'Indo-Chine plus de 1,800), elle a fait la part de l'art et la part du commerce.

L'art exotique, on peut l'affirmer, est parfaitement connu en France. Les industries d'art de l'Algérie nous ont maintes fois montré leurs chefs-d'œuvre, et l'exposition d'art musulman qui vient de s'ouvrir au Palais de l'Industrie édifiera ceux qui seraient tentés de traiter de barbares nos sujets d'outre-mer. L'Indo-Chine, de même, a su nous faire connaître ses merveilleux meubles incrustés, où la nacre, plus délicate que le plus subtil pinceau, retrace, sans gaucherie et avec cette pittoresque exactitude des Extrêmes-Orientaux, toutes les scènes de la vie animée; et aussi ses broderies et ses bronzes et ses bijoux. En vérité, dans le domaine de l'art, nos colonies n'ont plus à faire leurs preuves : elles se sont imposées à notre admiration.

Il en est autrement dans le domaine des affaires. Sauf ceux, peu nombreux, entre les mains de qui est le commerce d'Afrique et d'Extrême-Orient, on peut dire que l'immense majorité des Français ignore ce que nos colonies peuvent produire et ce qu'elles peuvent consommer. Et cette ignorance a des conséquences désastreuses, pour notre politique coloniale, qui est à une bonne politique coloniale ce qu'est à l'agriculture la culture d'appartement, pour les colonies elles-mêmes qui ne trouvent dans la métropole ni les colons, ni les capitaux auxquelles raisonnablement et dès maintenant elles pourraient prétendre, et enfin pour nos industriels et nos exportateurs qui sont privés de débouchés que plus tard on reconnaîtra être presque illimités.

C'est pour conjurer ces conséquences si fâcheuses, que la Chambre de commerce de Lyon s'adressant aux administrations des colonies et aux colons leur a tenu à peu près ce langage :

Envoyez-nous des objets d'art pour faire le cadre de notre Exposition; mais, cela fait, attachez-vous à nous envoyer moins les objets curieux que les objets utiles, les objets de commerce. Lyon n'est pas une ville de plaisir; c'est une ville de travail; c'est le centre de cette région si industrielle où sont rassemblées des agglomérations comme Saint-Etienne, comme Grenoble, Thizy, Tarare, Roanne, Villefranche, Saint-Chamond, etc., etc., avec, au delà, mais tout près, mais dans la sphère de Lyon, la Suisse et le nord de l'Italie. Dans une telle région, région de *consommation* et région de *fabrication*, une exposition vraiment commerciale peut seule réussir, mais doit fatalement réussir.

Envoyez-nous donc toutes ces matières premières, non par poignées ou par pincées, mais par masses, en quantités qui frappent, qui s'im-

posent; envoyez-nous les objets fabriqués, non par unités, mais par douzaines, par centaines; envoyez-nous ce que vous consommez, ce qu'aujourd'hui encore vous achetez aux Anglais ou aux autres étrangers: et, tout cela, envoyez-nous-le par blocs, avec vos prix de revient et d'achat, l'indication des quantités disponibles, etc., etc. Nous, Chambre de commerce, nous recevrons ce stock, nous le classerons, nous le disposerons, nous le parerons et nous ferons enfin, et pour la première fois, la *démonstration de ce que vous valez*.

Alors, tout le monde du travail, nos ingénieurs, nos fabricants, nos couturiers, nos imprimeurs, tous accourront à ce véritable musée colonial, à cette grande école pratique d'industrie des colonies; ils apprendront ce que vous produisez et ce qu'ils peuvent vous acheter; ils apprendront ce dont vous avez besoin et ce qu'ils peuvent vous vendre. La forme, la qualité, le dessin, tout ce que vous souhaitez, ils s'efforceront de le réaliser; et ainsi, ils auront conquis un marché chez vous, et vous chez eux.

De là, peuvent sortir des résultats incalculables: développement des affaires présentes, groupement de personnes et de capitaux pour des affaires futures et enfin prise de contact avec le monde du commerce, de l'industrie, du crédit pour la grande Exposition du commencement du siècle. A cet égard, on peut dire que Lyon-1894 est comme la répétition générale de Paris-1900.

Ce langage de la Chambre de commerce de Lyon sera-t-il compris? Je n'en doute pas. Nos plus grandes colonies ont à leur tête des administrateurs à qui la sagesse n'en aura pas échappé. Les colons, de leur côté, auront vu ce que peut leur rapporter une pareille initiative. Reste un dernier facteur, le plus puissant de tous: le gouvernement. Jusqu'ici, il n'a pas marqué ses intentions. Il a laissé aller de l'avant la Municipalité et la Chambre de commerce de Lyon, unies toutes deux dans cette œuvre si intéressante. Il ne peut guère se dispenser de se joindre à elles et de travailler de concert avec elles. M. Delcassé, si intelligemment soucieux du progrès des colonies françaises, voudra s'associer à quelque chose d'aussi neuf et d'aussi patriotique.

LES OFFICIERS RUSSES A LYON

SOUS LA COUPOLE DE L'EXPOSITION

Le vin d'honneur offert sous la grande coupole de l'Exposition avait attiré un public innombrable. Il y avait certainement, sous le vaisseau de fer, plus de cinquante mille personnes.

Annoncé pour 2 h. 1/2, c'est seulement après 4 heures que le cortège est arrivé. Malgré la rapidité avec laquelle s'était fait le service au déjeuner de la préfecture, il avait été impossible de rattraper le temps perdu depuis le matin.

Ce retard n'a pas été sans causer de regret-

tables désordres, dont une bonne part doit être mise sur l'impatience de la foule.

Vers 5 heures, l'amiral Avellan a fait enfin son apparition sur l'estrade qui lui avait été réservée, ainsi qu'aux officiers de son escadre, et M. Ulysse Pila, l'un des vice-présidents du Conseil supérieur, a porté le toast suivant :

Monsieur l'amiral,
Messieurs les officiers,

Au nom du conseil supérieur de l'Exposition, au nom du commerce lyonnais, je vous remercie du fond du cœur de l'honneur insigne que vous nous faites par votre visite dans notre futur palais de l'Exposition qui, dans quelques mois, sera l'asile des arts, du commerce et de l'industrie, et qui portera pour devise : paix et travail.

Notre région lyonnaise, Monsieur l'amiral, est toute industrielle et laborieuse : par son expansion dans l'univers, elle est solidaire de tout ce qui se passe dans le monde; aussi est-elle attachée aux bienfaits inappréciables que procure la paix et qui seule peut assurer la vie et le bonheur de ses nombreux ouvriers.

Je lève mon verre, Monsieur l'amiral, à la marine, que vous représentez, à la marine marchande russe, à la prospérité du commerce et de l'industrie russes. Soyez notre interprète auprès d'eux, et dites-leur que, du haut de cette tribune et au milieu de cette grande cérémonie pleine de sympathie pour la Russie, nous les invitons à prendre une part brillante à notre grande Exposition lyonnaise internationale et coloniale de 1894.

LA SOIRÉE DE GALA

La représentation de gala offerte à l'amiral Avellan et à ses officiers, par la Presse lyonnaise et régionale a produit le chiffre brut de 17,864 fr.50; c'est indiquer avec quel empressement le public avait répondu à l'appel de la presse.

Cette recette eût dépassé la somme de 20,000 fr. si le Comité n'avait eu l'obligation, bien agréable du reste, de mettre cent places de premières à la disposition de nos hôtes et de leur brillant cortège d'officiers, dont la présence constituait le principal attrait de cette fête.

Tous les spectateurs des fauteuils et des loges avaient endossé le frac et les dames portaient de très élégantes toilettes de soirée.

Quand l'amiral Avellan a fait son entrée dans la loge déjà occupée par le général Voisin, gouverneur de Lyon, accompagné du Préfet du Rhône, du Maire de Lyon, du capitaine de vaisseau Martinoff, du comte Tolstoï et suivi de ses officiers, la salle entière s'est levée, tous les spectateurs se sont tournés vers lui et, pendant près de dix minutes, des applaudissements frénétiques, des vivats chaleureux l'ont salué.

Le spectacle était superbe et l'amiral paraissait profondément touché.

Dans l'entr'acte, à son arrivée au foyer, l'amiral a été l'objet d'une nouvelle manifestation et les applaudissements l'ont encore suivi quand il a regagné sa loge.

A ce moment, les membres du Comité de la presse, M. Ferrouillat, président, MM. Delaroche et Le Clerc, vice-présidents, MM. Achard-James et Mayet, secrétaires, se sont rendus auprès de l'amiral pour lui remettre l'offrande que le produit de la fête leur permettait d'adresser aux veuves et aux orphelins des marins de la *Roussalka*.

Cette offrande, dix billets de mille francs, était contenue dans un portefeuille dont voici la description :

Ce portefeuille est en cuir d'Orient, de la grandeur d'un billet de mille francs non plié, et s'ouvre

comme un porte-cartes. Sur la couverture on lit l'inscription suivante en lettres d'or :

A
L'AMIRAL AVELLAN
POUR
LES VEUVES ET LES ORPHELINS
DES MARINS RUSSES DE LA « ROUSSALKA ».

A l'intérieur, sur la garde de droite ornée d'un filet d'arabesques d'or, est gravée cette seconde inscription :

SOUVENIR
DE LA SOIRÉE DE GALA DU 25 OCTOBRE 1893
ORGANISÉE EN L'HONNEUR
DES OFFICIERS DE L'ESCADRE Russe
PAR
LA PRESSE DE LYON ET DE LA RÉGION LYONNAISE

L'amiral a remercié avec une effusion touchante le Comité de la presse de sa charitable pensée et du succès qu'elle a obtenu.

Rappelons ici, en quelques mots, dans quelles conditions épouvantables s'est produit le naufrage de la *Roussalka*.

Dans la nuit du 19 au 20 septembre, une tempête effroyable régnait dans le golfe de Finlande : les vagues, transformées en lames gigantesques de quinze mètres de haut, battaient les côtes. Vers minuit, un pêcheur de Blindtoken entendit des cris dominant la violence du vent ; il crut être victime d'une hallucination ; peu à peu cependant ces mêmes cris se renouvelaient. Dans la nuit il ne vit rien, mais au matin un tonneau fut jeté à la côte ; il portait la marque de la *Roussalka*. Le pêcheur se rendit à Helsingfors — il est seul pendant tout l'automne sur la côte — et ramena des camarades qui explorèrent les rives. Quelques débris furent retrouvés.

La disparition a eu lieu à peu de distance de la côte, tout au plus quatre kilomètres.

LES CADEAUX

Parmi les innombrables cadeaux qui ont été remis à l'amiral Avellan et à ses officiers, nous ne saurions passer sous silence les douze magnifiques robes offertes par la Chambre de commerce de Lyon à S. M. l'Impératrice de Russie.

Elles affirmeront bien haut à la cour de Russie, la supériorité de notre grande industrie lyonnaise de la soierie.

En voici la description exacte :

Robe de velours ciselé et lamé, style Henri II, recouverte de plumes noires sur fond vert bourgeon ;

Robe satin ciel broché de grandes branches de lilas avec fleurs et feuilles ;

Pièce de velours héliotrope ;

Pièce de moire bleue Saint-André semée de buissons de roses mourantes ;

Robe de velours sculpté crème sur fond vieux mauve ;

Pièce de soie unie ivoire ;

Pièce de moire, vraiment superbe, mesurant 120 centimètres de large, nuance coucher de soleil ;

Pièce de satin blanc uni ;

Brocart, fond aurore, semé de branches de mimosas et d'anémones ;

Robe fond neige, semée de fleurs des champs ;

Pièce en beau satin-velours ;

En présentant à l'amiral Avellan ce superbe cadeau, M. Ed. Aynard, député du Rhône,

président de la Chambre de commerce s'est exprimé ainsi :

Amiral,

J'ai le grand honneur de vous présenter les hommages et les souhaits de bienvenue de la Chambre de commerce de Lyon.

L'industrie et le commerce de cette grande cité que nous représentons, partagent l'ardent enthousiasme que soulève parmi tous nos concitoyens votre trop court passage à Lyon ; ils s'associent du fond du cœur à toutes les manifestations de profonde sympathie, d'inaltérable attachement qui s'adressent en votre personne à la grande nation amie que vous représentez aujourd'hui.

En souvenir de votre mémorable visite, nous vous prions d'agréer pour Sa Majesté l'Impératrice de Russie un don composé de ces précieux tissus qui font la réputation de notre ville ; nous espérons que Son Excellence M. l'ambassadeur et vous, voudrez bien le transmettre en notre nom.

Les soieries de Lyon ont le privilège, depuis plusieurs siècles, de former la parure des souverains ; c'est pourquoi la Chambre de commerce peut se permettre de les offrir, tout en sachant qu'elles ne peuvent rien ajouter à l'éclat de celle qui fait rayonner la grâce et les vertus sur le premier trône du monde.

Que Sa Majesté l'Impératrice de Russie daigne ne voir en notre offrande que le très respectueux hommage de l'industrie et du commerce de la seconde ville de France.

Une mention toute particulière doit être accordée au superbe surtout de table en argent massif, offert à l'amiral Avellan par le Conseil municipal de Lyon.

Cette pièce a été exécutée par MM. Grogner-Arnaud : la sculpture est de M. Penelle, conseiller municipal. C'est un pur chef-d'œuvre.

Elle est ornée, d'un côté, du lion d'argent et appuyé sur un écu d'or, portant cette inscription : « A l'amiral Avellan, Lyon 1893 ». De l'autre sont gravées sur écus, les armes de la Russie et de la ville de Lyon.

L'album que le Comité des Fêtes a eu la pensée délicate de faire offrir à la czarine est également un véritable chef-d'œuvre. Il se compose, sans parler des gardes, de dix-huit feuillets.

La reliure, en maroquin rouge mosaïqué au petit fer, et qui est de M. Lucien Magnin, est une merveille de goût, qui, par la distinction et le fini de son ornementation autant que par la pureté de son style, peut lutter avantageusement avec les merveilles sorties des mains des plus fameux artistes en cet art dont les collectionneurs s'arrachent à prix d'or les œuvres.

Sur le plat est figuré un trophée symbolique exécuté d'après les dessins d'un autre de nos compatriotes, M. Bardet : un écu aux armes de Lyon encadré de drapeaux aux couleurs russes et françaises et de branches d'olivier et de chêne, qui évoquent l'idée de la paix et du courage et, par leur ton vert, celle de l'espérance.

Au dos on lit : « Offert par la ville de Lyon ».

Sur la garde, en granit vieux rose, M^{me} Leroudier a jeté un semis de myosotis, brodé au passé. La double garde est en faille rose ; au revers, sur satin jaune, sont brodées les armes impériales, dont les nombreux détails sont fouillés avec un art et une délicatesse qui n'étonnent plus lorsqu'on sait qu'elles sont l'œuvre de cette éminente artiste.

Sur la feuille en regard du faux titre sont brodées, dans un encadrement de fleurs, les armes impériales de Russie et les armes de la famille royale de Danemark à laquelle appartient S. M. la czarine.

Le faux titre porte : « Lyon a la Russie ! »

Le titre est une dédicace : « Hommage à S. M. l'Impératrice de Russie », avec, comme encadrement, un L, brodé or nué, où se remarquent quatre écus reproduisant les armes de Lyon et les trois pavillons russes.

Au verso du titre se trouve cette mention : « Ces vers du poète Jean Aicard, dédiés à Votre Majesté, sont l'expression des sentiments du comité lyonnais des fêtes franco-russes et de l'Exposition.

Viennent ensuite les vers de Jean Aicard, la publicité qui leur a été donnée, nous dispense de les reproduire ici : Chaque page contient une seule strophe.

Les trois dernières pages contiennent ces indications : « Cronstadt 1891 ; Toulon 1893 ; Lyon. » — « Remis à l'amiral Avellan le 25 octobre 1893 dans le palais de l'Exposition à Lyon. » — « Brodé par M^{mes} Leroudier et Guilletmet, d'après les dessins de M. Leroudier. »

L'album est renfermé dans un splendide écrin de maroquin grenat, semé d'aigles impériales d'or, dû à M. Victor Hy.

LES CONGRÈS

A LYON EN 1894

Procédés de Construction

De toutes les conceptions de l'espèce humaine — a dit M. Viollet-le-Duc — la construction est une de celles qui se trouvent en présence des difficultés les plus sérieuses, en ce qu'elles sont de nature opposées, les unes matérielles, les autres morales.

En effet, non seulement le constructeur doit chercher à donner aux matériaux qu'il emploie la forme la plus convenable, suivant leur nature propre, il doit combiner leur assemblage de manière à résister à des forces diverses, à des agents étrangers, mais encore il est obligé de se soumettre aux ressources dont il peut disposer, de satisfaire des besoins moraux, de se conformer aux goûts et aux habitudes de ceux pour lesquels il construit.

On conçoit — d'après cela — que les méthodes de construction sont extrêmement variées,

Ces méthodes se sont trouvées singulièrement accrues et modifiées, par l'immense développement donné, à notre époque, aux constructions métalliques.

L'emploi des métaux — fer et acier — dans les constructions, a soulevé tout d'abord de nombreuses difficultés techniques, ces difficultés ont été victorieusement surmontées.

La galerie des machines, la merveille de l'Exposition de 1889 — construction bien supérieure, comme nous l'avons déjà dit, à la fameuse tour de trois cents mètres, qui frappe davantage l'imagination — est aujourd'hui distancée par le Palais principal de l'Exposition de Lyon, et l'on est en droit de se demander où

s'arrêtera désormais la science et la hardiesse de nos constructeurs.

Le Congrès international des Procédés de construction s'ouvrit le lundi 9 septembre 1889, sous la présidence de M. Eiffel, président de la Société des ingénieurs civils.

Les vice-présidents étaient MM. Boutillier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, professeur à l'École des ponts et chaussées et à l'École centrale; Clerc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des travaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest; Emile Muller, ancien président de la Société des ingénieurs civils.

Les travaux qui devaient occuper le Congrès étaient ainsi tracés :

1° Emploi de l'acier à la place du fer dans les constructions, rapporteurs : MM. Hallopeau, ingénieur civil, professeur à l'École centrale, et Lantrac, ingénieur en chef du service des ponts à la Compagnie de Fives-Lille ;

2° Chaux, ciments et mortiers, nouveaux moyens de fabrication, rapporteurs : MM. Le Chatelier, Durand-Claye, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

3° Etude des divers procédés de fondation, pieux à vis, air comprimé, congélation du sol, blocs en béton, rapporteurs : MM. Hersent, de Preaudeau et Terrier ;

4° Les modes d'essai de la résistance des matériaux ;

5° L'exécution des grands terrassements par les excavateurs, machines perforatrices et par les explosifs ;

6° La construction des tunnels, des ponts et viaducs en maçonnerie.

Outre les rapporteurs désignés plus haut, nous trouvons parmi les membres qui prirent une part des plus actives au Congrès, les noms de MM. de Nansouty, rédacteur en chef du journal *Le Génie Civil*; Gonin; Contamin, vice-président de la Société des ingénieurs civils.

Le Congrès termina ses travaux par un très intéressant rapport de MM. Eiffel, Contamin et Fouquet, sur les constructions métalliques.

FETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION

Le concours pour la création du jardin de l'horticulture vient de se terminer : c'est M. Morel (de Vaise) qui a été chargé de ce travail. Le plan est adopté et les travaux vont commencer sans délai.

Un emplacement de près de 30,000 mètres carrés a été réservé spécialement pour l'exposition horticole; étant donnée l'importance considérable que l'horticulture a prise à Lyon, on peut être certain que cet espace sera à peine suffisant.

A la demande du comité, le Conseil général du Rhône a voté une subvention de 10,000 francs. De son côté, la Chambre de commerce de Lyon a accordé une somme de 8,000 francs. Dans ces conditions, le succès de l'Exposition horticole est donc dès aujourd'hui absolument assuré.

Nous sommes convaincus que tous les établissements horticoles s'empresseront de contribuer à l'éclat de cette grande Exposition universelle et internationale. Les demandes de tous pays seront admises, et nous ne saurions trop engager les horticulteurs à les adresser sans retard.

Le programme qui a été publié et distribué

prévoit six expositions temporaires qui comprendront 868 concours divers.

En ce qui concerne les expositions permanentes, nous appelons l'attention des intéressés sur l'article 10, ainsi conçu : « La composition et l'arrangement des lots sont laissés à la libre disposition des exposants. »

Les demandes de programmes doivent être adressées au conseil supérieur de l'Exposition, à l'Hôtel de Ville.

* * *

Dans l'article que le Journal des Débats a consacré récemment à notre Exposition coloniale, nous relevons ces quelques lignes auxquelles on ne saurait trop donner de publicité :

« Qu'après avoir visité l'Exposition Coloniale, l'industriel sache ce qu'il doit fabriquer pour le vendre dans nos colonies et le commerçant ce qu'il peut dans ces colonies, acheter pour le revendre en France. C'est à cette condition seulement qu'une exposition coloniale peut être profitable à la Métropole et aux Colonies.

« Celle de Lyon aura de nombreux visiteurs. Les plus nombreux, sans contredit, viendront de ces villes d'industrie et de fabrication qui sont l'orgueil et la force de cette région : sans parler de Lyon même, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Villefranche, Roanne, Tarare, Grenoble, Cours, Thizy, Le Puy, etc.

« Pour ceux-là, cette exposition peut être une révélation. Tel article vendu sur le marché d'Hanoï et qui, jusqu'alors venait d'Angleterre ou de Chine, peut plaire à l'ingéniosité entreprenante de nos fabricants et désormais se tirer uniquement de France. Et tel autre, que nous allions auparavant chercher à Zanzibar ou aux Indes, nous apprendrons, et combien volontiers, à le faire venir des rivières du Sud ou de la Côte d'Ivoire.

« Quand nos colonies diront tranquillement aux capitalistes : Voici ce que nous sommes, et voici ce que nous pourrions être, et voici ce que nous serions sûrement si nous trouvions un peu d'aide, plus d'un qui gardait la défiance des entreprises coloniales, leur ouvrirait tout grand son coffre-fort et, les prenant par la main conduirait ces France naissantes, par des routes plus courtes et plus aisées, vers les hautes destinées où elles aspirent.

« Et voilà pourquoi le programme de l'Exposition coloniale de Lyon est, dans son austérité si séduisant. »

SERVICE D'ASSURANCE A L'EXPOSITION

Dans son numéro du 19 octobre, le *Bulletin Officiel* annonçait que, dans le but de donner au service d'assurance de l'Exposition de 1894, une Direction unique, le Concessionnaire-général d'accord avec le Conseil supérieur et les présidents des groupes et des classes, avait confié à M. S. Causse, président de la Commission départementale et président de la Commission du Conseil général pour l'Exposition, la mission de négocier avec les compagnies d'assurances les contrats relatifs à l'assurance du Palais de l'Exposition, galeries annexes et constructions diverses.

Un accord intervenu entre les agents généraux du Syndicat des compagnies d'assurances de Lyon, le Syndicat général de Paris et M. S. Causse, a fixé le taux d'assurance, pour le Palais à 5⁰⁰/₁₀₀, pour toute la durée de l'Exposition.

Celui relatif aux produits exposés et de quelque nature qu'ils soient est de 6⁰⁰/₁₀₀.

Comme nous l'avions annoncé dans les contrats

relatifs aux Palais de l'Exposition, M. Claret a relevé les exposants du risque locatif, les Expositions collectives et particulières n'auront, par conséquent, aucune responsabilité locative en cas d'incendie : c'est un avantage considérable que les exposants sauront apprécier.

Rédigés avec le plus grand soin, les contrats d'assurance entoureront les exposants d'une sécurité absolue.

Pour tous renseignements utiles et pour les déclarations d'assurances, s'adresser à M. S. Causse, rue de l'Hôtel-de-Ville, 60, bureaux de l'*Alliance*.

L'Electricité et les Illuminations

Nous n'avons rien à ajouter aux descriptions de la fête vénitienne sur la Saône.

Cette fête a dépassé, en magnificence, tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour.

Nous nous contenterons de rappeler, que dans le double but d'être agréable à la Municipalité et de s'associer aux fêtes franco-russes, la Compagnie internationale Adolphe Seigle avait mis gracieusement à la disposition de la Ville, un certain nombre de « Gazéificateurs Adolphe Seigle » pour l'éclairage des deux points suivants :

Place de la Comédie ; pont La Feuillée (ponton d'embarquement et de débarquement).

Ces appareils, alimentés avec des huiles lourdes de houille, ont une puissance lumineuse de 2.500 bougies.

C'est une invention merveilleuse appelée à rendre d'importants services, non-seulement aux grandes industries, mais aussi à la marine et à l'armée.

Nous y reviendrons.

Macaroni *** Rivoire et Carret.

En paquets de 250 et 500 grammes.

AVIS

Afin de permettre à nos abonnés et à nos acheteurs de conserver le Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon, dont la collection formera un souvenir intéressant de cette grande entreprise, nous tenons à leur disposition de très belles couvertures toile avec fers spéciaux et lettres or.

Ces couvertures très artistiques sont vendues cinq francs prises dans nos bureaux; et six francs rendues franco à domicile. Nos abonnés et nos lecteurs n'auront qu'à nous faire tenir un mandat-poste de cette somme et ils recevront de suite la couverture du Bulletin officiel de l'Exposition de Lyon en 1894.

Nous rappelons à nos lecteurs que tout avis de changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 0 fr. 50, sans quoi il ne pourra être tenu aucun compte de la rectification.

S'adresser à l'Administration, rue Confort, 14, Lyon.

Toute reproduction des dessins qui paraissent dans le Bulletin officiel de l'Exposition est interdite; sauf avec l'autorisation spéciale de l'administration du journal.

BULLETIN FINANCIER

Situation. — Les fonds Italiens et Espagnols ont été fort agités; néanmoins on reprend en clôture sur les plus bas cours. On craint pour l'Espagne que l'expédition marocaine nécessite de fortes dépenses.

Les autres fonds étrangers ont bien résisté. Dans toutes autres circonstances il est probable que le marché eut fait de la hausse sur nos fonds après l'envoi de la dépêche du Tzar à M. Carnot, mais la bourse ne se relève pas de sa torpeur et nous croyons que tant que l'impôt frappera les transactions il sera difficile de rendre de l'animation à notre 3 %.

Obligations. — Un nouveau courant de réalisations s'est manifesté cette semaine sur la plupart des obligations étrangères. En première ligne, les Lombardes, qui reperdent le cours de 300, à la suite de la baisse intense qui s'est produite sur l'Italien. Bien que la presse financière, tant française qu'étrangère, soit à peu près unanime à convenir qu'il faudrait de très graves événements en Italie pour que l'annuité payée aux Lombards restât en souffrance, le public, déjà si malheureux dans ses placements, s'inquiète et réalise.

Les obligations des lignes espagnoles ont également souffert de la tendance générale. Là aussi le public se lasse de ne voir aucune amélioration se dessiner dans la tenue du change. Les Nord-Espagne, suivant les séries, cotent 302, 258, 250, 225, 220. Les Saragosse 301, 290, 250. Les Andalouses 295, 274. Quant aux lignes secondaires telles que les Sud Espagne, Porto-Rico, etc., les transactions sont insignifiantes.

La Foncière Lyonnaise ancienne est assez demandée à 435, vu la proximité de son coupon de novembre.

L'obligation Eaux minérales et Bains de Mer 5 %, est revenue aux prix de 500 francs.

Les obligations Société Lyonnaise des Eaux et Eclairage 4 % sont tenues à 505.

Les obligations Gaz pour la France et l'Étranger, restent un peu offertes à 488.

Les obligations Suez 3 % sont remarquablement fermes, à 482 les anciennes, et 479 les nouvelles.

Les transactions en obligations Industrielles ont été un peu moins actives, avec des cours légèrement plus faibles pour quelques-unes. La Dombrowa est à 509. La Briansk à 490. La Russie Méridionale faiblit à 470, faute de contre-partie.

La Richarme reste demandée à 505, mais les vendeurs sont rares.

L'obligation Cuivres de Lyon-Mâcon est stationnaire à 435. Nous donnons dans le corps de notre Revue le compte rendu du dernier exercice qui justifierait des cours plus élevés pour ces obligations.

Sociétés de crédit. — La Banque de France a regagné le cours de 4,000. Dans certains milieux, on entreverrait une légère augmentation du dividende, les bénéfices à ce jour présentant une plus-value qui, on l'espère, s'accroîtra encore d'ici la fin de l'exercice. Nous sommes, en effet, arrivés à cette époque de l'année où l'argent a une tendance à se resserrer.

La Banque de Paris et des Pays-Bas ne présente que peu de changement. Elle a reçu avis du ministre des finances qu'à la suite de la conversion de la Rente russe 6 % 1883 le chiffre à rembourser s'élève à 21 millions.

Le Crédit Lyonnais est légèrement plus ferme et a réussi à maintenir le cours de 750. Contrairement à ce qu'ont insinué quelques journaux parisiens, nous croyons savoir que cet établissement n'a fait aucune avance sur titres au Trésor Italien ni aux syndicats qui ont opéré sur cette rente.

La Société Lyonnaise a eu quelques affaires aux environs de 600, prix avantageux pour le rendement de cette action.

Société des fonderies de cuivre de Lyon et de Mâcon (Thévenin frères et C^{ie}). — Le 24 octobre s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de cette société.

Le chiffre d'affaires pendant ce dernier exercice s'est élevé à.....Fr. 2.039.152 25 et se décompose comme suit :

En vente de produits.....	1.815.649 05
En vente à la commission.....	223.503 20
Total.....Fr.	2.039.152 25

Si nous comparons ce chiffre à celui du précédent exercice 1891-1892, qui était de :	
En ventes de nos articles.....Fr.	1.654.041 65
Et à la commission.....	259.444 80
Au total.....Fr.	1.913 486 45

nous constatons une augmentation de 161,007 40 sur les ventes de nos produits et une diminution de fr. 36,991 60 sur celles à la commission.

Cette élévation de fr. 161,607 50, obtenue malgré la difficulté croissante des affaires et la privation d'importants débouchés étrangers — fermés momentanément par l'application des tarifs douaniers — témoigne que la Société est engagée dans une voie de progrès.

Les bénéfices ont suivi la marche ascendante des affaires et se sont accrus proportionnellement. Ils se traduisent cette année par fr. 215,004 88, soit une augmentation de fr. 82,520 63 sur l'exercice précédent.

Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon. (capital fr. 5 millions). — Nous apprenons que cette Société paiera, à partir du 2 novembre prochain, un acompte de 10 fr. sur les bénéfices de l'exercice en cours. Ce chiffre est inférieur de 2 fr. 50 à celui qui avait été distribué les années précédentes. Nous croyons savoir que cette diminution s'explique par les charges anormales dont l'année courante est grevée, cherté de l'alimentation des chevaux, réfections et prolongements de voies, etc. En présence de cet accroissement de dépenses, il est difficile d'apprécier le résultat final de l'exercice et le Conseil d'administration a jugé qu'il y avait convenance à prévenir les actionnaires de l'éventualité possible d'un abaissement dans le dividende.

Extraits de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SATIN PAPIER-CIGARETTE
Le plus fin : D. ne le meilleur.
Cahier vergé pour amateurs.
Cahier gommé p. cigaretttes d'avance
BOIS FRÈRES, Lyon.

OUTILLAGE pour AMATEURS et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
FABRIQUE DE TOURS, MACHINES à DÉCOUPER, SCIERIES, etc.
Outils de toutes sortes. Boîtes d'outils.
Tarif-Album, plus de 300 pages, 1.000 gravures
FRANCO contre 65 centimes
BICYCLETTES-TIERSOT
MACHINES de 1^{er} ORDRE et tous Accessoires.
TARIF SPECIAL sur DEMANDE
A. TIERSOT, B^{is}, 16, rue des Gravilliers, PARIS
USINE à COULOMMIERS.

Obtention, Exploitation et Vente de
BREVETS D'INVENTION
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Dépôt de **Marques de Fabrique.** — Consultations sur les Questions de brevetabilité, de contrefaçon, etc.

G. FREYDIER-DUBREUIL & X. JANICOT, INGÉNIEURS-CONSEILS
31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à LYON

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des Hôpitaux
PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat
Livraison à domicile et Expéditions
CUISON TOUS LES JOURS

Grande Fabrique de Vélocipèdes P. FAGEOT AINÉ

CONSTRUCTEUR BREVETÉ S. G. D. G.

47-49, Boulevard du Nord, 51-53
— LYON —

IMMENSE SUCCÈS DU ROI DES PNEUMATIQUES

* * *
GROS * * * DÉTAIL * * *



STOCK CONSIDÉRABLE de MACHINES pour la VENTE et la LOCATION

Atelier spécial de réparation pour tous systèmes

Grand assortiment de pièces détachées pour tous industriels s'occupant de la fabrication et de la réparation des machines.

GRAND SALON BELLECOUR

SYSTÈME LESPÈS DE PARIS

LOUIS, Coiffeur

LYON, rue de la République, 68, entresol, LYON

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2'50 — DINERS 3'

soupe au fromage, Choucroute. — SERVICE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

Photographie VICTOIRE

22, rue Saint-Pierre, au 1^{er}

SIX MÉDAILLES D'OR

Fournitures et Leçons photographiques.

KODACK, PELLICULES & PAPIER

de la Maison EASTMAN

PHOTOGRAPHE DE L'EXPOSITION DE LYON

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique

Porte-voix, Paratonnerres

Anc^{ie} Maison **CHOLLET & RÉZARD**

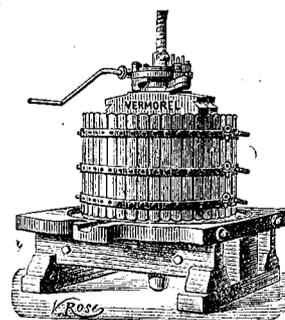
CHOLLET Successeur

Maisons : 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

CHABLY APÉRITIF
DIGESTIF
au Kina Calissaya
et Vins Français
VENTE EN GROS
C. DESPLACE
LYON

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

355 premiers prix et médailles.



PRESSOIRS

perfectionnés

FOULOIRS A VENDANGES

FABRIQUE DE

Cuves & Foudres

Alambics, Charrues vigneronnes, Pompes à vin

Demander les Tarifs

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients; mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discrétion absolue.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON-LYON

Ingénieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{ies} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

AU COLOSSE DE RHODES

MAISON HENRI BONJOUR

42 et 44, cours de la Liberté, LYON

FABRIQUE ET GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

LES PLUS VASTES DE LYON

Ameublements de Salon, Glaces, Sièges, Tentures, Tapis, Literie complète, Meubles usuels et de style.

FABRICATION SPÉCIALE DE MEUBLES EN PITCHPIN

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail: 10, rue d'Algérie, Lyon.

FABRIQUE DE LAMPES A PÉTROLE

DE TOUS GENRES

R. DITMAR

52, rue Sala, LYON

Inventeur et fabricant des **Becs-Soleil**, à double mèche, des **Becs Météore** et **Eclair**, d'un pouvoir éclairant de 27 à 160 bougies et à courant d'air central.

SUSPENSIONS & APPLIQUES

BOUGEOIRS, FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

Appareils en tous genres pour l'Electricité

PREMIÈRE QUALITÉ

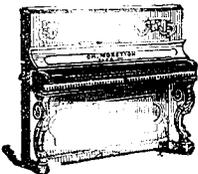
PIANOS

Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE
au comptant
et
à crédit



Location.
Accords.
Réparations.
Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

A LA RENOMMÉE

LYON — 44, place de la République, 44 — LYON

Tous les Genres de CHAUSSURES pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
CHAUSSURES DE LUXE, CÉRÉMONIES, MARIAGES

SPÉCIALITÉ DE

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-folie, tours, nattes, chignons, etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

L'ÉBLOISSANTE

Peinture en toutes tentes: minérale, liquide, siccativ, brillante, économique et inoffensive. Prête à être employée par n'importe qui, pour intérieur et extérieur, sur bois, plâtre, ciment, métaux et matériaux. Résiste à toute température et aux lavages. Son emploi est des plus faciles; il est parfaitement inutile de donner des couches d'impression soit à la cèruse, soit au minium; ce serait une dépense inutile.

Avec la peinture l'Éblouissante on économise aussi les couches de vernis puisqu'elle donne elle-même l'aspect de l'émail.

Prix du bidon de 1 kilogramme, quelle que soit la couleur, 2 francs. — Envoi f^o de la carte des diverses teintes.

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort.

Exposition de Lyon 1894

AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}

6, place des Terreaux.

Organisation spéciale pour la représentation à l'Exposition. 25 0/0 d'économie.

Renseignements commerciaux, contentieux et recouvrements.

Vente et achat de fonds de commerce, propriété, immeubles et industrie.

Prêts hypothécaires.

Placement pour employés et domestique des deux sexes.

CABINET D'EXPERTISES

Alfred JAMME

Architecte expert, Juré

Rue Rempart-d'Ainay, 11, Lyon.

Sinistes, Incendies, Expropriations.

CHINE ET JAPON

Paravants, Écrans et Meubles d'art.

Montage et Réparation à façon

F. THÉVENON

Rue Vauban, 36, Lyon.

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtiments, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

PUBLICITÉ DANS L'EXPOSITION

de Lyon, en 1894

PALISSADES, PEINTURES MURALES

Kiosques Lumineux

Catalogue Général des Exposants

S'ADRESSER

AGENCE FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

Concessionnaire de toute la Publicité Intérieure et Extérieure DE L'EXPOSITION

OR-EXPRESS

Pour dorer soi-même au Pinceau

tous les objets et entre autres, cadres de Glaces ou de Tableaux, Vases, Pendules, Ornaments d'église, Statuettes, Meubles de fantaisie, Baguettes de tentures, etc.

On peut aussi faire l'application sur tous les matériaux et tous les métaux.

Cet or est préparé en poudre, d'une manière scientifique et par les procédés les plus perfectionnés; après application, cette mixture qui sèche en 5 à 6 minutes produit absolument l'effet de l'or.

La boîte contient deux flacons d'or-express, un flacon de fixatif spécial, un plateau en métal, un pinceau et un mode d'emploi.

Prix: 2 francs

Aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon

SERRURERIE LYONNAISE SANS RIVURES



Grilles, Portes, Portail en fer

forgé et fer Élégi, Serres,

Bâches, Châssis, Kiosques,

Marquises, Vérandas, Ponts,

rampes et balcons, Articles pour caves, Clôtures légères,

Meubles fer et bois pour jardins et café.

EMILE RACULX, constructeur, 130, cours Lafayette et 156, rue Moncey, LYON

G^d Hôtel de l'Europe

LYON — Place Bellecour

EN FACE DE FOURVIÈRE

AGENCE COOK

2, place Bellecour, 2

BILLETS DIRECTS ET CIRCULAIRES POUR TOUS LES PAYS

Le Propriétaire-Gérant: V. FOURNIER.

5470. — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.